

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU NAUTISME ET DE LA PLAISANCE

DOCUMENT D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

22 MARS 2017



FÉDÉRATION
DES INDUSTRIES
NAUTIQUES

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU NAUTISME ET DE LA PLAISANCE

SOMMAIRE

1	L'ENJEU DE LA COMPÉTITIVITÉ DE LA FILIÈRE11	4	L'ENJEU DES TERRITOIRES 23
	Maintenir l'avance technologique et soutenir la capacité des entreprises à innover..... 12		Mieux évaluer et mieux faire reconnaître le rôle moteur du nautisme et de la plaisance dans le développement des régions littorales 24
	Conserver le niveau d'excellence et d'expertise dans les métiers..... 13		Engager les territoires dans des politiques de développement du nautisme 25
	Défendre la position concurrentielle des entreprises..... 14		
2	L'ENJEU DU DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ15	5	L'ENJEU NATIONAL..... 27
	Séduire de nouveaux pratiquants et s'adapter à l'évolution des pratiques..... 16		Créer un cadre interministériel de concertation spécifique à la filière nautique 28
	Promouvoir l'offre française et son image de marque ...17		Adapter les services de l'Etat aux besoins du secteur 29
3	L'ENJEU DU DÉVELOPPEMENT DURABLE19		
	Accompagner les entreprises 20		
	Valoriser les bonnes pratiques des plaisanciers..... 21		
	Considérer la gestion des espaces marins comme l'affaire de tous en y associant les professionnels du nautisme 22		





YVES LYON-CAEN,
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES INDUSTRIES NAUTIQUES

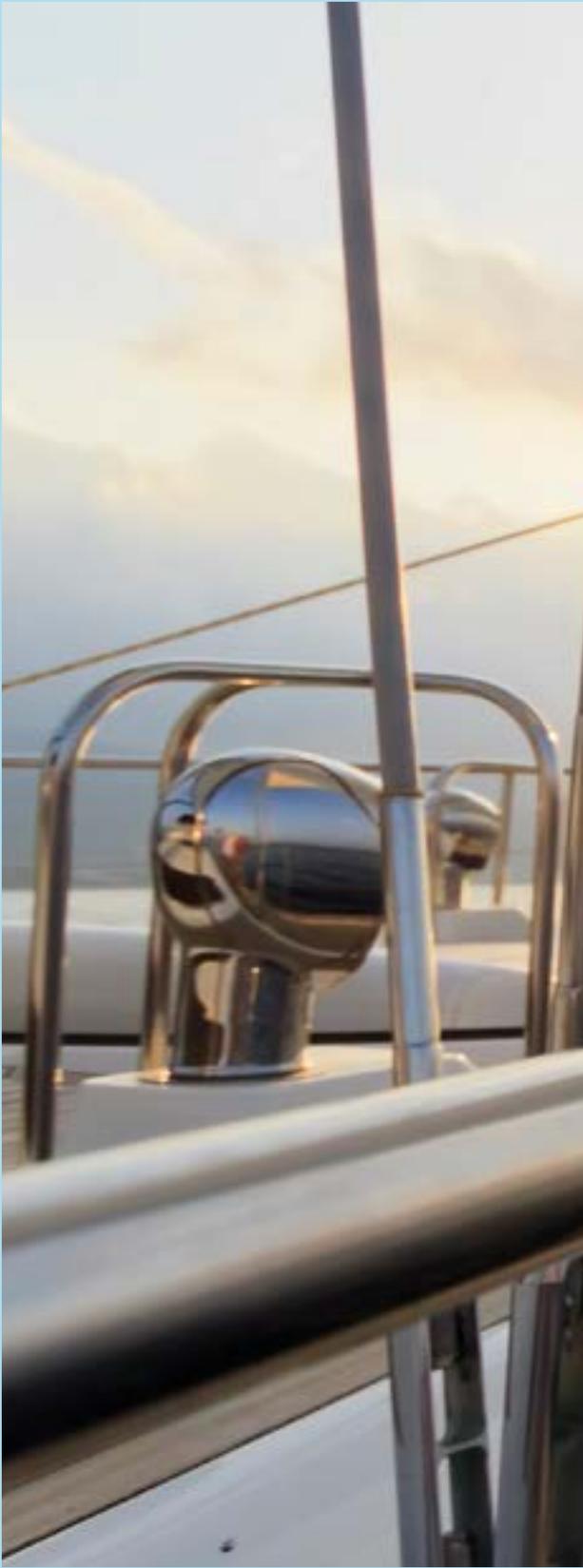
ÉDITO

POUR QUE LA FRANCE RETROUVE SON RAYONNEMENT NAUTIQUE

La France est un pays nautique. Culturellement d'abord. Mer, littoral, eaux vives, lacs, rivages ; en métropole comme en outre-mer, l'activité nautique est pratiquée par près de 9 millions de nos concitoyens, et se transmet de génération en génération, de façon évolutive, au gré des avancées technologiques, des innovations et des tendances. Économiquement aussi. 5000 entreprises portent 40 000 emplois et permettent à notre Pays de disposer de deux des trois salons nautiques les plus importants d'Europe. Son savoir-faire industriel lui permet d'exporter plus de 75% d'une production réalisée sur le sol national et d'occuper un leadership international dans de multiples secteurs.

LA FRANCE EST UN PAYS NAUTIQUE. OUI, MAIS JUSQU'À QUAND ?

Le nautisme à la française est fragilisé aujourd'hui. Au-delà de la crise financière, des freins existent, ils sont de nature sociologique, psychologique, réglementaire... Des idées reçues perdurent. De nouvelles contraintes apparaissent. Et bien sûr, les pratiquants changent, les modes de vie se modifient, le rapport à l'autre, au plaisir, évolue. Le plaisir, car l'activité nautique dans sa diversité, à la voile, à la rame, au moteur, sous l'eau ou au bout d'une canne, en famille ou en solitaire, vite ou lentement...est, et doit, demeurer un plaisir, une sensation de bonheur, une évasion, une liberté.



« *Il n'est point de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage* ». Cette parole de Périclès illustre justement l'appel pour une mer libre. Lancé par trente organisations contre le projet de taxe de mouillage il y a deux ans et signé par 30 000 personnes, il a abouti au retrait du projet par le gouvernement et a contribué à la création de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance. La FIN y est très active car elle croit aux valeurs progressistes de cette confédération. Cette situation a mis en exergue la distance qui s'est installée entre le nautisme et les pouvoirs publics.

Au long des dernières années, ces fractures se sont aggravées. Sur le plan institutionnel, les moyens d'action de l'administration se sont affaiblis et ont conduit à déconsidérer le nautisme et la plaisance comme des acteurs de l'économie bleue. Sur le plan politique, certains responsables ont précipité ce processus, reléguant les pratiquants au statut de « pollueurs playeurs ». Sur le plan économique, en France, la reprise se fait encore désirer même si certains signes laissent espérer un mieux. Des nouveaux enjeux ont émergé également, liés au vieillissement de la population ou à la prise en compte de la sauvegarde du milieu marin.

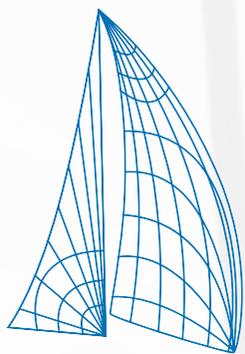
Consciente des carences d'un système, la FIN a aussi eu la conviction que si rien n'était fait pour (re)dynamiser le secteur, la situation se dégraderait durablement. Les territoires en seront les premiers touchés, car ils demeurent le premier lieu de vie et d'expression de l'activité nautique. Winston Churchill écrivait qu'un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté».

La FIN est résolument optimiste, elle a fait le pari de l'ambition nautique française. C'est pour cela qu'il y a un an, réunis en assemblée générale, tous les métiers (constructeurs, équipementiers, motoristes, professionnels de la glisse, du négoce, de la maintenance, de la location ou des services) ont débuté la rédaction de ce plan de développement. Tout au long de l'année, ils se sont réunis dans les différentes commissions ou au sein des salons nautiques pour mûrir son contenu. Ils ont aussi voulu associer l'ensemble de la communauté nautique dans une démarche d'intelligence collective. A travers une plateforme digitale dédiée (nauticlab.fr) ouverte à tous, les professionnels du secteur ont pu identifier, valider et prioriser les enjeux, leurs causes et les solutions à mettre en œuvre.

Cette dynamique sans précédent a permis de façonner les actions de développement de la filière nautique française autour de cinq grands enjeux : la compétitivité, le développement des marchés, le développement durable, les territoires et les enjeux nationaux. Ce plan est un cadre, fruit d'une synergie, qui nous donne un cap, un horizon. Il est par nature évolutif et doit être partagé pour gagner en pertinence et en efficacité. Dans quelques mois, notre Pays a un double rendez-vous démocratique important. Nous espérons que ce plan pourra faire l'objet d'une attention particulière pour que la France retrouve son rayonnement nautique.

YVES LYON-CAEN,

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES INDUSTRIES NAUTIQUES



**LA FÉDÉRATION DES INDUSTRIES NAUTIQUES (FIN)
A POUR VOCATION DES DÉFENDRE, REPRÉSENTER
ET PROMOUVOIR LES MÉTIERS DE LA FILIÈRE NAUTIQUE
FRANÇAISE, EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL.**

**ELLE COMPTE PRÈS DE 600 ADHÉRENTS,
REGROUPEÉS EN 11 MÉTIERS DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES NAUTIQUES,
REPRÉSENTANT PLUS DE 80% DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA PROFESSION :**



Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics au plan régional, national et européen, la Fédération assiste et conseille les entreprises dans les domaines juridique, social, économique et technique. Elle a un rôle d'information auprès du grand public et des médias, notamment pour ce qui concerne l'évolution des tendances du marché.

Au niveau international, la Fédération participe activement à l'évolution de la filière nautique. Elle est **membre fondateur de la Fédération européenne** des industries nautiques -European Boating Industry- qui a pour rôle principal de représenter et de défendre les intérêts des industries nautiques européennes.

La Fédération est propriétaire du Nautic, Salon nautique de Paris, et du Yachting Festival de Cannes. Elle patronne le grand Pavois de la Rochelle et les Nauticales de la Ciotat, et mène des actions coordonnées, en partenariat avec le ministère des affaires étrangères, afin de faciliter la présence de ses membres dans les salons nautiques internationaux de référence ou en plein essor.

Pleinement engagée dans le **développement durable** de la plaisance, la Fédération agit au quotidien pour intégrer les enjeux environnementaux tout au long du cycle de vie du bateau.

En 2009, elle a créé **l'Association pour la Plaisance Eco Responsable** (APER), qui organise et anime la mise en place de la filière française de déconstruction des bateaux de plaisance hors d'usage, ainsi que l'APER PYRO en 2015, filière dédiée à la collecte et au traitement des produits pyrotechniques périmés. Enfin, la Fédération des Industries Nautiques œuvre au quotidien pour promouvoir la pratique d'une plaisance respectueuse de l'environnement.

La FIN est membre fondateur de la **Confédération du Nautisme et de la Plaisance** qui regroupe les forces vives de la communauté nautique. La Confédération souhaite faire entendre sa voix dans les domaines qui intéressent plus particulièrement le partage, les usages, la gestion et la mise en valeur des espaces marins, lacustres et fluviaux.

LES GRANDS CHIFFRES DU NAUTISME FRANÇAIS EN 2015-2016

Leader mondial de la voile, de la glisse
et 3^e producteur de bateaux à moteur

L'ÉCONOMIE
DE L'INDUSTRIE
ET DES
SERVICES
NAUTIQUES

5 319 ENTREPRISES

30 CATÉGORIES D'ENTREPRISES

ET 40 166 SALARIÉS

POUR

4,41 Md€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL

41 745 BATEAUX PRODUITS
REPRÉSENTANT UN CHIFFRE D'AFFAIRES

DE 831,70 M€

DONT 76,8% VENDUS À L'EXPORT

LES AMÉNAGEMENTS

PRÈS DE 40 PORTS À SEC

POUR + DE 11 000 PLACES

+ DE 400 PORTS DE PLAISANCE

POUR 252 000 PLACES DE PORTS

LA PRATIQUE
NAUTIQUE

11 757

NOUVELLES IMMATRICULATIONS :
74% DE BATEAUX À MOTEUR
ET 49,5% DE BATEAUX < 6 MÈTRES

63 569

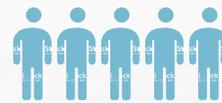
MUTATIONS DE PROPRIÉTÉ :
79,8% DE BATEAUX À MOTEUR
ET 63,1% DE BATEAUX < 6 MÈTRES

+ DE 1 000

ÉCOLES DE VOILE

+ DE 200

BATEAUX-ÉCOLES



9 MILLIONS
DE PRATIQUANTS OCCASIONNELS

4 MILLIONS
DE PLAISANCIERS RÉGULIERS

87 790
PERMIS DE PLAISANCE DÉLIVRÉS



LES ENJEUX DE LA FILIÈRE

1

L'ENJEU
DE LA COMPÉTITIVITÉ
DE LA FILIÈRE

2

L'ENJEU
DU DÉVELOPPMENT
DU MARCHÉ

3

L'ENJEU
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

4

L'ENJEU
DES TERRITOIRES

5

L'ENJEU
NATIONAL

ENJEU

COMPÉTITIVITÉ DE LA FILIÈRE

LEADER MONDIAL DE LA VOILE, DE LA GLISSE, DES MULTICOQUES, LEADER EUROPÉEN DE LA LOCATION,
3^E CONSTRUCTEUR MONDIAL DE BATEAUX À MOTEUR...

L'INDUSTRIE NAUTIQUE FRANÇAISE OCCUPE UNE PLACE DE 1^{ER} ORDRE AU NIVEAU MONDIAL,
TOUT EN ÉTANT FORTEMENT ET DURABLEMENT ENRACINÉE DANS LES TERRITOIRES.

ELLE RECÈLE QUELQUES ENTREPRISES QUE LE MONDE ENTIER NOUS ENVIE ET SE COMPOSE AUSSI D'UNE CONSTELLATION DE PME/ TPE,
TRÈS INTERDÉPENDANTES ET TRÈS SENSIBLES, PAR NATURE, À LA SANTÉ DU MARCHÉ.

DANS UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DIFFICILE MARQUÉ PAR DES ACTIVITÉS DE PLUS EN PLUS EN PLUS CYCLIQUES,
UNE CONCURRENCE INTERNATIONALE EXACERBÉE ET DES BASSINS D'EMPLOIS FRAGILISÉS, LE RENFORCEMENT DE LA
COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES EST UN ENJEU CAPITAL POUR PÉRENNISER LA FILIÈRE NAUTIQUE SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS.

CONTRIBUER ACTIVEMENT AU RETOUR DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS DU NAUTISME À UNE RENTABILITÉ DURABLE
IMPOSE TROIS CONDITIONS ⁽¹⁾ : MAINTENIR LES AVANCES TECHNOLOGIQUES, CONSERVER LE NIVEAU D'EXCELLENCE
ET D'EXPERTISE DANS LES MÉTIERS ET DÉFENDRE LA POSITION CONCURRENTIELLE DES ENTREPRISES.

(1) NE SONT BIEN ÉVIDEMMENT PAS CONSIDÉRÉES ICI LES MESURES D'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ QUE PARTAGENT TOUTES LES ENTREPRISES, TOUS SECTEURS CONFONDUS.

MAINTENIR L'AVANCE TECHNOLOGIQUE

ET SOUTENIR LA CAPACITÉ
DES ENTREPRISES À INNOVER

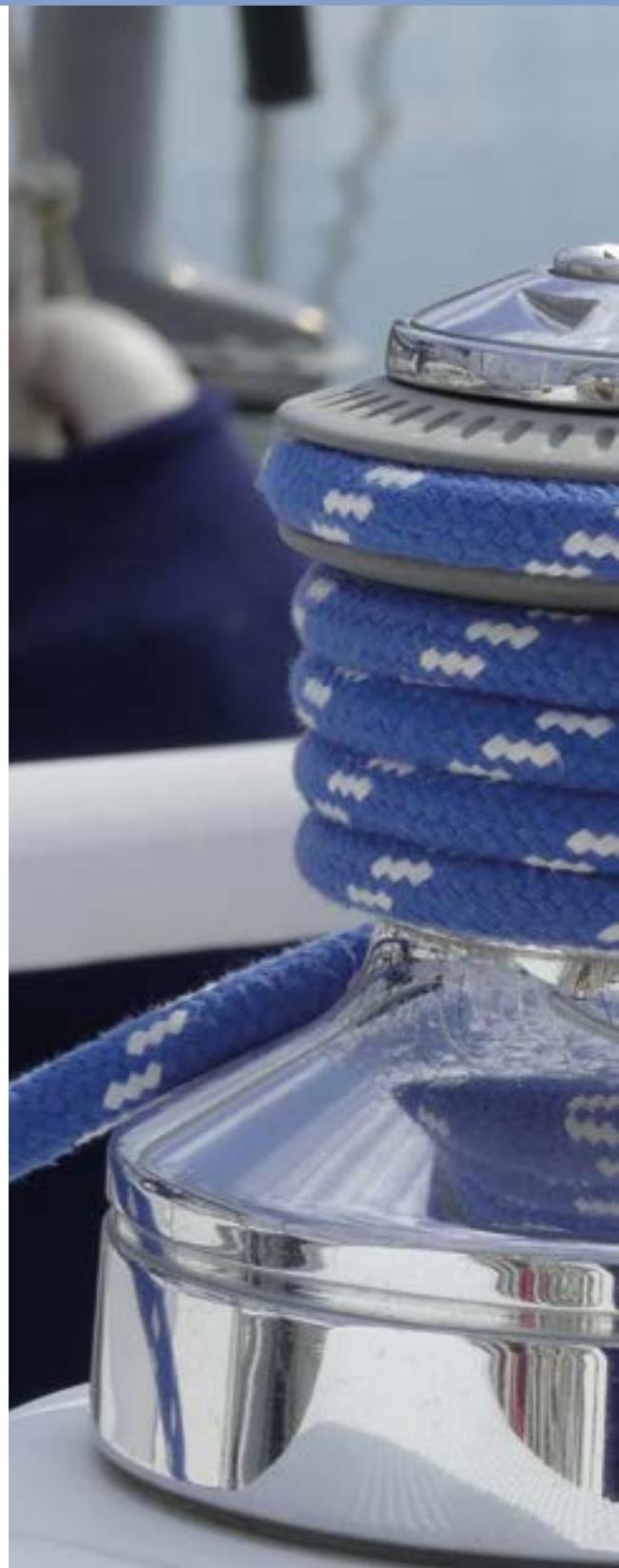
ACTIONS

RENDRE LES DISPOSITIFS D'AIDE À L'INNOVATION ACCESSIBLES

- Développer des appels à projets spécifiques à notre secteur et calibrés pour les PME/TPE
- Adapter les dispositifs d'assurance risque aux TPE
- Réduire le montant minimum des projets éligibles pour permettre aux petites entreprises d'accéder aux dispositifs de financement
- Simplifier au maximum l'aspect administratif : dossiers de candidatures, éléments comptables...

VALORISER LES INNOVATIONS DES ENTREPRISES FRANÇAISES

- Organiser des actions à l'occasion des salons nautiques
- Créer un espace internet de présentation et promotion des innovations françaises



CONSERVER LE NIVEAU D'EXCELLENCE

ET D'EXPERTISE DANS LES MÉTIERS

ACTIONS

OPTIMISER LA FORMATION DES COLLABORATEURS ACTUELS ET FUTURS

- Convaincre les Régions de financer mieux et plus, les formations aux métiers du nautisme
- Faire financer par les pouvoirs publics les périodes de transmission de savoir-faire dans les entreprises : recours à la VAE et/ou au tutorat
- Faire évoluer l'apprentissage

FACILITER LE RECRUTEMENT DE COLLABORATEURS

- Mettre en place un plan de promotion des métiers du nautisme (Internet, Education nationale, salons...)
- Agir auprès des pouvoirs publics pour favoriser l'aide au logement des salariés concernés dans les zones tendues

DÉFENDRE LA POSITION

CONCURRENTIELLE DES ENTREPRISES

ACTIONS

RENDRE LA RÉGLEMENTATION FRANÇAISE MOINS CONTRAIGNANTE

- S'interdire d'adopter une réglementation Française plus contraignante que celle de l'UE
- Réformer le DAFN
- Réunir le contrôle et la surveillance dans une fonction gardes côtes
- Regrouper les services des Affaires maritimes et des Douanes dans un guichet unique

FAVORISER LA CONNAISSANCE MUTUELLE DES ENTREPRISES

- Organiser des « business meetings » par métier ou par secteur géographique
- Publier en ligne un annuaire « intelligent » des entreprises

AIDER LES ENTREPRISES À SE DÉVELOPPER À L'INTERNATIONAL

- Simplifier l'accès aux aides d'Etat et régionales notamment pour les petites structures
- Faciliter l'accès à la connaissance des marchés étrangers (potentiel économique, caractéristiques fiscales et réglementaires et salons)
- Renforcer les partenariats à l'export entre entreprises françaises
- Sécuriser fiscalement les opérations d'export par l'Etat

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DIGITALE DES ENTREPRISES DU NAUTISME

FAVORISER LES BONNES PRATIQUES ENTRE DONNEURS D'ORDRES ET SOUS-TRAITANTS

ENJEU DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ

IL N'Y A PAS DURABLEMENT DE CHAMPION À L'EXPORT SANS UN MARCHÉ INTÉRIEUR FORT ! CE MARCHÉ DOMESTIQUE NÉCESSITE AUJOURD'HUI UN SOUTIEN ACCRU. TRADITIONNELLEMENT BASÉE SUR LA PROPRIÉTÉ, L'ÉCONOMIE DU NAUTISME S'OUVRE À D'AUTRES HORIZONS. LES MODES DE CONSOMMATION BASÉS SUR L'USAGE OFFRENT DE NOUVEAUX POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT. ILS APPELLENT AUJOURD'HUI UN CADRE RÉGLEMENTAIRE RENOUVELÉ ET DES DYNAMIQUES PROFESSIONNELLES INNOVANTES.

IL N'Y A PAS DE MARCHÉ INTÉRIEUR FORT SANS DE NOMBREUX PRATIQUANTS. AVEC PRÈS DE 90.000 PERMIS DÉLIVRÉS CHAQUE ANNÉE, LA PLAISANCE CONTINUE DE SÉDUIRE. POUR AUTANT, SEULS 6% DES FRANÇAIS ONT PRATIQUÉ UNE ACTIVITÉ NAUTIQUE EN 2016, CONTRE 32% DES AMÉRICAINS. DE MULTIPLES FREINS EXPLIQUENT CET ÉCART. SIMPLIFIER L'ACCÈS À L'EAU, DÉMOCRATISER LA PRATIQUE, SÉCURISER LES PRATIQUANTS MAIS AUSSI PROMOUVOIR LE NAUTISME À LA FRANÇAISE DOIVENT PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ. LE PREMIER LIEU D'EXPRESSION DU MARCHÉ RESTE LE SALON NAUTIQUE. PREMIER CANAL DE DIFFUSION, LA FIN POSSÈDE DEUX DES TROIS PREMIERS SALONS NAUTIQUES EUROPÉENS ET PARRAINE PLUSIEURS SALONS D'ENVERGURE NATIONALE. LES SALONS PEUVENT REPRÉSENTER JUSQU'À 70% DU CHIFFRE D'AFFAIRES DOMESTIQUE DES ENTREPRISES. NOS SALONS DEMEURENT AUSSI DES GRANDS RENDEZ-VOUS POPULAIRES, DES LIEUX D'INNOVATION OÙ LA PASSION NAUTIQUE S'EXPRIME. C'EST UN MODÈLE QU'IL CONVIENT DE VALORISER, DE MODERNISER ET DE DÉVELOPPER.

SÉDUIRE DE NOUVEAUX PRATIQUANTS

ET S'ADAPTER À L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES

ACTIONS

FAIRE DU PERMIS PLAISANCE UN OUTIL EFFICACE D'ACCÈS À LA PRATIQUE

- Redéfinir le périmètre du permis plaisance en fonction des usages réels
- Repenser la formation
- Proposer des accompagnements complémentaires
- Harmoniser les seuils de puissances en Europe

ÉTOFFER L'OFFRE DE PRATIQUE ET LES SERVICES POUR LES PROPRIÉTAIRES DE BATEAUX

- Développer les « coach plaisance » et toutes les formes de formation individualisée
- Développer les formations collectives et les navigations partagées à plusieurs bateaux
- Développer les services facilitant l'utilisation du bateau (conciergerie, préparation du bateau...)

AIDER À LA CRÉATION D'UNE OFFRE DE PRATIQUE ET DES SERVICES POUR LES NON PROPRIÉTAIRES DE BATEAUX

- Veiller à l'équité du cadre fiscal et réglementaire de la location (professionnelle et PAP)
- Encourager les ports à offrir à la location (professionnelle et PAP) des conditions d'accueil adaptées et de qualité
- Aider les entreprises qui portent des projets innovants à lever les fonds nécessaires
- Pour les loueurs professionnels : développer une charte de bonnes pratiques adossée à la future norme ISO
- Inviter les collectivités à développer la plaisance sur leur territoire (aide aux clubs, accès...)

SÉCURISER LE FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DE L'OCCASION

- Agir pour la professionnalisation du marché
- Sécuriser les acheteurs de bateaux d'occasion

FACILITER L'ACCÈS À UNE PLACE DE PORT

- Déployer un observatoire national permettant d'identifier les zones en tension
- Augmenter la capacité d'accueil des ports dans les zones où il y a une forte demande
- Déployer des dispositifs de gestion dynamique des emplacements, développer de nouveaux services aux plaisanciers
- Prendre en compte la copropriété

PROMOUVOIR L'OFFRE FRANÇAISE ET SON IMAGE DE MARQUE

ACTIONS

PROMOUVOIR LE SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS, NOTAMMENT À L'INTERNATIONAL

- Créer des supports de promotion dédiés (outils digitaux, vidéos, panneaux...)
- Assurer la promotion sur les événements internationaux (METS, Düsseldorf, Monaco...)

COORDONNER L'OFFRE DE SALONS NAUTIQUES EN FRANCE

- Créer un label « salon nautique professionnel »
- Organiser une coordination des salons nautiques professionnels

ATTIRER LES NON PRATIQUANTS VERS LES ÉVÈNEMENTS ET SALONS NAUTIQUES

- Inviter les nouveaux titulaires d'un permis plaisance au Nautic de Paris
- Promouvoir une plaisance accessible dans des médias grand public
- Développer des partenariats avec les acteurs de l'apprentissage (UCPA, Glénans, Fédés....)



© RAOUL DOBREMEL-APF-NAUTIC2016

ENJEU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DRESSER UNE FRONTIÈRE POLITIQUE ENTRE L'ÉCOLOGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DU NAUTISME EST UN NON-SENS QUI NE RÉPOND NI AUX AVANCÉES TECHNOLOGIQUES, NI AUX CONCEPTIONS MODERNES D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE OU SOUTENABLE. CETTE CONCEPTION RÉTROGRADE N'A DONC AUCUNE VIABILITÉ ET DOIT ÊTRE COMBATTUE AVEC FORCE CAR L'OPPOSITION AMÈNE LA RADICALISATION.

LE PRATIQUANT N'EST PAS CET ENFANT GÂTÉ DES MERS, CE POLLUEUR PAYEUR, QUE LE PROFESSIONNEL MAINTIENT DANS UN ÉTAT D'INCONSCIENCE COMPLAISANTE. CETTE CARICATURE DOIT CESSER. D'ABORD PARCE QU'ELLE NE RÉPOND PAS AUX FAITS, FAUT-IL RAPPELER QUE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES EST INFÉRIEUR À 0.5 % DES POLLUTIONS MARITIMES ET LACUSTRES TOTALES ? ELLE NE RÉPOND PAS AUX AVANCÉES TECHNOLOGIQUES NON PLUS, LORSQUE L'ON SAIT QU'UN MOTEUR AUJOURD'HUI REJETTE 70% DE MOINS DE GAZ CARBONIQUE QUE CELUI D'HIER. FAUT-IL RAPPELER, QUE LES PLAISANCIERS AIMENT LA MER ET QU'ILS LA RESPECTENT ? ET QUE LES PROFESSIONNELS, SONT SOUVENT DES PRATIQUANTS QUI ONT FAIT DE LEUR PASSION, UN MÉTIER ?

BIEN SÛR, ON NE PEUT ET ON NE DOIT SE CONTENTER DE LA SITUATION ACTUELLE. LES ÉTUDES MONTRENT QUE LES MILIEUX MARINS ET FLUVIAUX SONT EN DANGER. IL EST DONC DE LA RESPONSABILITÉ DE TOUS DE MIEUX PROMOUVOIR LES LIBERTÉS DE PRATIQUE DE LA PLAISANCE ÉCO RESPONSABLE. SIMULTANÉMENT, LA FILIÈRE INDUSTRIELLE DOIT CONTINUER DE PROGRESSER SUR LA GESTION DU CYCLE DE VIE DE NOS PRODUITS, DE L'ÉCO CONCEPTION À LA DESTRUCTION DES ENGINs.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LE DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS ET SERVICES RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET SENSIBILISER LES PLAISANCIERS AUX BONNES PRATIQUES SONT LES DEUX PRINCIPAUX AXES AUTOUR DESQUELS LES ACTIONS DOIVENT ÊTRE MENÉES.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

ACTIONS

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DANS LE DÉFI DE LA
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE PAR UNE AIDE PUBLIQUE À L'INNOVATION

CRÉER UN DISPOSITIF INCITATIF À L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS
ÉCO-RESPONSABLES

CRÉER UNE FILIÈRE (REP) DE DÉCONSTRUCTION DES BATEAUX
EN FIN DE VIE OPÉRATIONNELLE ET PÉRENNE

GÉNÉRALISER LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES FEUX ET
FUSÉES PÉRIMÉS À TRAVERS L'ÉCO ORGANISME APER PYRO





VALORISER LES BONNES PRATIQUES

DES PLAISANCIERS

.....

ACTIONS

PROMOUVOIR LES COMPORTEMENTS EXEMPLAIRES

PROPOSER UNE FORMATION EN LIGNE
DU PLAISANCIER ÉCO-RESPONSABLE

UN MOOC NAUTISME DURABLE

Création d'une formation en ligne ouverte à tous pour sensibiliser les plaisanciers à la protection de l'environnement marin et les aider à adopter les bonnes pratiques.

CONSIDÉRER LA GESTION DES ESPACES MARINS COMME L'AFFAIRE DE TOUS

EN Y ASSOCIANT LES
PROFESSIONNELS DU NAUTISME

ACTIONS

CONSIDÉRER LES PROFESSIONNELS DU NAUTISME COMME
LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Intégrer les professionnels dans les organes de gouvernance des espaces marins.



ENJEU LES TERRITOIRES

PREMIER LIEU D'EXPRESSION DE LA PRATIQUE, LE NAUTISME EST UNE RICHESSE POUR LES TERRITOIRES. LE NAUTISME PARTAGE L'HISTOIRE ET LA DYNAMIQUE DES TERRITOIRES, LEUR GÉOGRAPHIE. QU'ILS SOIENT LITTORAUX OU INTÉRIEURS, MÉTROPOLITAINS OU ULTRA-MARINS, CHAQUE TERRITOIRE A SON IDENTITÉ ET RESTE FIER DE SA CULTURE NAUTIQUE. LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SONT PRÉDOMINANTS ET L'ENQUÊTE CONDUITE EN BRETAGNE PAR LA FIN ET LE CONSEIL RÉGIONAL LE MONTRE À NOUVEAU. LE NAUTISME CONTRIBUE ÉGALEMENT AU LIEN SOCIAL ET ÉDUCATIF AU TRAVERS NOTAMMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE QUI REGROUPE EN TOUTES SAISONS, DE NOMBREUX PRATIQUANTS, PÊCHEURS, PLAISANCIERS, SPORTIFS... GRÂCE À NOMBREUSES ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS QUI RYTHMENT LA VIE LOCALE. NAUTISME ET TERRITOIRES LITTORAUX : DES VALEURS PARTAGÉES, UN DESTIN COMMUN.

LES PRATIQUANTS DE NAUTISME, LES INDUSTRIELS, LES PROFESSIONNELS PARTAGENT DES VALEURS - RIGUEUR, SOLIDARITÉ, ANTICIPATION, HUMILITÉ. L'APPELLATION « COMMUNAUTÉ NAUTIQUE » PREND AINSI TOUT SON SENS. SI LA DIVERSITÉ EST UN GAGE DE RICHESSE, C'EST AUSSI UN DÉFI POUR LA FILIÈRE NAUTIQUE QUI SE DOIT DE PRÉSERVER L'IDENTITÉ EN VEILLANT À BÂTIR UNE DESTINÉE COMMUNE. LA FÉDÉRATION DES INDUSTRIES NAUTIQUES SE DONNE AUJOURD'HUI DEUX AXES STRUCTURANTS DE TRAVAIL. D'UNE PART, CELUI DE MIEUX ÉVALUER ET MIEUX FAIRE RECONNAÎTRE LE RÔLE MOTEUR DU NAUTISME ET DE LA PLAISANCE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS LITTORALES ET, D'AUTRE PART, CELUI DE CONTRIBUER À ENGAGER LES TERRITOIRES DANS DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DU NAUTISME.

MIEUX ÉVALUER ET MIEUX FAIRE RECONNAÎTRE

LE RÔLE MOTEUR DU NAUTISME
ET DE LA PLAISANCE
DANS LE DÉVELOPPEMENT
DES RÉGIONS LITTORALES

.....

ACTIONS

MESURER LE POIDS ÉCONOMIQUE DU NAUTISME ET DE LA PLAISANCE EN RÉGION

- Développer une méthodologie d'étude commune à toutes les régions
- Consolider les données régionales dans un observatoire national

LA SPÉCIFICITÉ ULTRAMARINE DOIT DEVENIR UNE RÉALITÉ

- Réaliser par l'Etat un diagnostic actualisé et approfondi de la situation de la plaisance et de ses infrastructures en outre-mer
- Lancer un plan de développement de la politique du nautisme et de ses pratiques en outre-mer
- Proposer la création de zones franches dédiées



ENGAGER LES TERRITOIRES

DANS DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DU NAUTISME

ACTIONS

CONTRACTUALISER AVEC LES RÉGIONS DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

FACILITER L'ACTIVITÉ DES PROFESSIONNELS SUR LE DPM ET LES PORTS DE PLAISANCE

- Sécuriser juridiquement et économiquement les investissements réalisés par les professionnels
- Établir une charte de bonnes pratiques entre ports de plaisance et professionnels du nautisme

DÉVELOPPER LES ACCÈS À L'EAU

- Inciter les collectivités à développer et entretenir les cales de mise à l'eau
- Proposer l'obligation pour les collectivités d'assurer l'accessibilité à la mer et sa gratuité

ORGANISER LES PRATIQUES NAUTIQUES DANS LA BANDE DES 300 MÈTRES

- Instaurer le recours à une gouvernance locale « participative » et donner la primauté aux décisions locales, avec un recours possible du préfet
- Organiser une gestion harmonieuse de l'espace maritime, comportant un balisage intelligent et un zonage adéquat
- Accompagner les collectivités locales dans l'aménagement d'espaces pour développer la pratique du nautisme léger et bord de plage



© RHEA MARINE

ENJEU NATIONAL

AVEC 5319 ENTREPRISES, 40.166 SALARIÉS, 4,41 MDS € DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET 9 MILLIONS DE PRATIQUANTS, LA FILIÈRE NAUTIQUE FRANÇAISE JOUE UN RÔLE CENTRAL DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS. EN OUTRE, L'INDUSTRIE NAUTIQUE CONTRIBUE FAVORABLEMENT À LA BALANCE COMMERCIALE FRANÇAISE AVEC UN TAUX D'EXPORT DE 76,8%, SUR UNE PRODUCTION À PLUS DE 80% FRANÇAISE.

POURTANT, FORCE EST DE CONSTATER QU'UNE DISTANCE S'EST INSTALLÉE ENTRE LA PUISSANCE PUBLIQUE ET LE SECTEUR PRIVÉ CES DERNIÈRES ANNÉES. LA FILIÈRE NAUTIQUE EST TROP SOUVENT L'OUBLIÉE DES POLITIQUES MARITIMES NATIONALES. PLUSIEURS MENACES ONT PESÉ (TAXE SUR LES AMP EN 2015) OU PÈSENT ENCORE (REP PLAISANCE, RÉGLEMENTATION SUR LE STYRÈNE...) SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ. DE FORTES CARENCES SONT OBSERVÉES SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL (AUCUNE RÉFÉRENCE AU NAUTISME DANS LE CADRE DU DERNIER CIMER, MISE EN SOMMEIL DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA NAVIGATION, FAIBLESSE DE L'ADMINISTRATION « MER »).

FACE AUX MENACES, LE MONDE DU NAUTISME ET DE LA PLAISANCE S'EST ORGANISÉ. LA FIN EN A ÉTÉ LE PRINCIPAL MOTEUR. D'ABORD, EN LANÇANT L'APPEL MER LIBRE, LA FIN A PERMIS D'ÉCARTER LA MENACE DE LA TAXE SUR LE MOUILLAGE. ENSUITE, EN CRÉANT LA CONFÉDÉRATION DU NAUTISME ET DE LA PLAISANCE, LA FIN ET SES PARTENAIRES SE SONT RASSEMBLÉS DE FAÇON À PARLER D'UNE VOIX UNIQUE POUR LES MILLIONS DE FRANÇAIS QUI PRATIQUENT LES LOISIRS NAUTIQUES ET LA PLAISANCE. IL EST INDISPENSABLE DE CRÉER LES CONDITIONS D'UN DIALOGUE CONSTRUCTIF AVEC LES POUVOIRS PUBLICS À TRAVERS UN CADRE INTERMINISTÉRIEL DÉDIÉ ET DE DOTER LES SERVICES DE L'ÉTAT DES MOYENS ADAPTÉS AUX BESOINS DU SECTEUR.

CRÉER UN CADRE INTERMINISTÉRIEL

DE CONCERTATION SPÉCIFIQUE À LA FILIÈRE NAUTIQUE

ACTIONS

ORGANISER LA REPRÉSENTATIVITÉ INSTITUTIONNELLE

- Reconnaître le nautisme et la plaisance comme une composante essentielle de l'économie bleue et la doter d'un interlocuteur administratif fort
- Acter la disparition du conseil supérieur de la navigation en organisant, sous l'égide de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance, une conférence annuelle qui devienne le cadre de concertation et de décision sur la plaisance et le nautisme

FAIRE DE LA FRANCE LA PREMIÈRE DESTINATION NAUTIQUE MONDIALE

- Organiser des campagnes de promotion, notamment à l'étranger
- Aider, former les professionnels à un bon accueil des clientèles étrangères

LIBÉRER LES TERRITOIRES DES RECOURS ABUSIFS QUI ENTRAVENT LEUR DÉVELOPPEMENT

- Créer un délit d'entrave manifeste au développement territorial



ADAPTER LES SERVICES DE L'ÉTAT

AUX BESOINS DU SECTEUR

ACTIONS

RENFORCER LES MOYENS ADMINISTRATIFS DÉVOLUS AU NAUTISME ET À LA PLAISANCE

MIEUX ACCOMPAGNER LE TOURISME FLUVIAL

- Instaurer des plans de développement de la capacité d'accueil touristique (renforcement de la qualité – accueil et infrastructures de déchets).
- Simplifier le contexte juridique lié au domaine public fluvial.
- Développer des collaborations avec VNF

CRÉER UN STATUT ADAPTÉ À L'EXERCICE DE LA PROFESSION DE MARIN DE PLAISANCE

- Alléger les contraintes financières pesant sur le Rôle d'entreprise
- Faire du Régime général de sécurité sociale celui des marins de plaisance
- Permettre le recours au travail intérimaire

COORDONNER LES DIPLÔMES PROPOSÉS PAR LES AFFAIRES MARITIMES ET JEUNESSE ET SPORTS

- Organiser une mission d'étude pour formuler des propositions



CE PLAN DE DEVELOPPEMENT EST LE FRUIT D'UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE.

TOUT AU LONG D'UNE ANNÉE, IL A ÉTÉ CONSTRUIT, FAÇONNÉ PAR DE NOMBREUX PROFESSIONNELS, ADHÉRENTS DE LA FIN OU NON, PAR DES PRATIQUANTS ET DES PASSIONNÉS, À TRAVERS LES COMMISSIONS, LES RÉUNIONS AU GRÉ DES SALONS OU GRÂCE À LA PLATEFORME *NAUTICLAB.FR*. **DES ATTENTES SONT NÉES. VOICI LES PLUS PLÉBISCITÉES, QUE NOUS AVONS CLASSÉES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.**

« LA FÉDÉRATION DES INDUSTRIES NAUTIQUES » TIENT À REMERCIER LES CENTAINES DE PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ À CE DOCUMENT D'ORIENTATION STRATÉGIQUE. IL SERA POUR LES ANNÉES À VENIR LE FIL DIRECTEUR DE SON ACTION.

ENVIRONNEMENT

PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES ET FORMER
AUX COMPORTEMENTS EXEMPLAIRES

INNOVATION

VALORISER LES INITIATIVES FRANÇAISES ET RENDRE
LES DISPOSITIFS D'AIDE ACCESSIBLES

INTERNATIONAL

SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX AIDES D'ÉTAT ET AUX AIDES
RÉGIONALES

MARCHÉ

SÉDUIRE DE NOUVEAUX PRATIQUANTS

NUMÉRIQUE

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DIGITALE DES ENTREPRISES

OCCASION

SÉCURISER L'ACHAT

PERMIS BATEAU

REDÉFINIR LE PÉRIMÈTRE EN FONCTION DES USAGES RÉELS

PORTS DE PLAISANCE

FACILITER L'ACCÈS À UNE PLACE

POUVOIRS PUBLICS

RENFORCER LES MOYENS ADMINISTRATIFS DÉDIÉS AU
NAUTISME

RÉGLEMENTATION

S'INTERDIRE D'ADOPTER DES RÈGLES PLUS
CONTRAINANTES QUE CELLES DE L'EU

RÉGIONS

MESURER LA RÉALITÉ DU POIDS ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE

SAVOIR-FAIRE

PROMOUVOIR ET PÉRENNISER L'EXCELLENCE FRANÇAISE

TERRITOIRES

ENGAGER LES RÉGIONS DANS DES PROGRAMMES DE
DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

TOURISME

FAIRE DE LA FRANCE LA 1^{ÈRE} DESTINATION NAUTIQUE
MONDIALE



NAUTICLAB



FÉDÉRATION
DES INDUSTRIES
NAUTIQUES

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU NAUTISME ET DE LA PLAISANCE

DOCUMENT D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

22 MARS 2017



FÉDÉRATION
DES INDUSTRIES
NAUTIQUES

FÉDÉRATION DES INDUSTRIES NAUTIQUES

Port de Javel Haut 75015 PARIS • France

Tel. +33 (0)1 44 37 04 00

Courriel : info@fin.fr

www.fin.fr